ARRÊTÉ	9-290118
Envoi Préfecture :	29/01/2018
Visa Préfecture :	29/01/2018
Affichage du :	29/01/2018
au :	29/03/2018

DER/ML

OBJET : Arrêté portant ouverture d'une session de sélections professionnelles d'intégration aux grades d'assistant territorial socio-éducatif, d'attaché territorial et d'ingénieur territorial

ARRÊTÉ

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Atlantiques,
Officier de la Légion d'honneur,

- Vu la loi n°2012-347 du 12 mars 2012 modifiée relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique,
- Vu le décret n°2012-1293 du 22 novembre 2012 pris pour l'application du chapitre II du titre Ier de la loi n°2012-347 du 12 mars 2012 modifiée relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique,
- Vu la loi n° 2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires,
- Vu le décret n° 2016-1123 du 11 août 2016 relatif à la prolongation des recrutements réservés permettant l'accès à l'emploi titulaire des agents contractuels de la fonction publique territoriale ainsi qu'à la mise à disposition et à la rémunération de ces agents,
- Vu la délibération en date du 26 janvier 2018 du Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques,
- Considérant que le Centre de Gestion des Pyrénées-Atlantiques organise les sélections professionnelles pour le Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques.

ARRÊTE

ARTICLE 1er : Une commission de sélection professionnelle d'intégration aux grades d'assistant territorial socio-éducatif, d'attaché territorial et d'ingénieur territorial est constituée auprès du Centre de Gestion des Pyrénées-Atlantiques.

ARTICLE 2ème : Le programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire du Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques fixe à :

- **un** le nombre d'emploi ouvert au grade d'assistant territorial socio-éducatif,
- **un** le nombre d'emploi ouvert au grade d'attaché territorial,
- **un** le nombre d'emploi ouvert au grade d'ingénieur territorial,

par voie de sélection professionnelle pour l'année 2018.

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Atlantiques
Maison des Communes – Cité administrative – Rue Auguste Renoir – CS 40609 – 64006 PAU Cedex
Standard : 05 59 84 40 40 – Fax : 05 59 84 11 98 – Internet : www.cdg-64.fr

ARTICLE 3ème : Modalités d'inscription :
Les dossiers de candidature sont fournis par le Centre de Gestion des Pyrénées-Atlantiques au Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques et se composent de deux volets :

- Le premier, renseigné par le candidat, est relatif à ses motivations à intégrer le grade du cadre d'emplois auquel la sélection donne accès et comprend une déclaration sur l'honneur de l'exactitude des renseignements qu'il fournit.
- Le second est renseigné par l'autorité territoriale et comporte un état de service, un exposé des missions et activités du candidat et toutes autres informations utiles permettant l'appréciation par la commission de l'aptitude du candidat et de ses acquis de l'expérience professionnelle.

L'autorité territoriale doit notamment certifier que l'agent exerce bien des missions équivalentes à celles dévolues à l'emploi postulé.

Les candidats doivent obligatoirement utiliser les dossiers fournis par le Centre de Gestion des Pyrénées-Atlantiques pour faire acte de candidature.

Il appartient au Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques d'assurer une information individualisée auprès de chaque agent contractuel employé puis de transmettre les dossiers de candidature aux agents concernés par le programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire **à partir du lundi 29 janvier 2018**.

La date limite de réception des dossiers de candidature au Centre de Gestion des Pyrénées-Atlantiques pour la participation aux sélections professionnelles d'accès aux grades d'assistant territorial socio-éducatif, d'attaché territorial et d'ingénieur territorial est fixée au **vendredi 16 février 2018.**

ARTICLE 4ème : La Commission de sélection professionnelle se réunira au cours de trois sessions prévues à la Maison des Communes à PAU le **vendredi 9 mars 2018**.

ARTICLE 5ème : À l'issue de l'audition des candidats au recrutement aux grades d'assistant territorial socio-éducatif, d'attaché territorial et d'ingénieur territorial, la commission dresse, par ordre alphabétique, la liste des candidats aptes à être intégrés en tenant compte des objectifs du programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire. Le Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques procède à l'affichage de cette liste transmise par le Centre de Gestion des Pyrénées-Atlantiques dans ses locaux et publie également cette liste sur son site internet, lorsqu'il existe.

ARTICLE 6ème : Les membres de la Commission de sélection professionnelle seront nommés par arrêté complémentaire.

ARTICLE 7ème : Le Président du Centre de Gestion des Pyrénées-Atlantiques est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à Monsieur le Préfet du département des Pyrénées-Atlantiques.

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Atlantiques
Maison des Communes – Cité administrative – Rue Auguste Renoir – CS 40609 – 64006 PAU Cedex
Standard : 05 59 84 40 40 – Fax : 05 59 84 11 98 – Internet : www.cdg-64.fr

ARTICLE 8ème : Le Président du Centre de Gestion des Pyrénées-Atlantiques :

- certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal administratif de PAU dans un délai de deux mois, à compter de l'affichage.

PAU, le 29 janvier 2018

LE PRÉSIDENT,

CENTRE DE GESTION PYRÉNÉES ATLANTIQUES FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Michel HIRIART
Maire de BIRIATOU
Président de la Fédération Nationale
des Centres de Gestion

Acte certifié exécutoire
- Par publication ou notification le 29/01/2018
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 29/01/2018

s Pyrénées-Atlantiques
r – CS 40609 – 64006 PAU Cedex
rnet : www.cdg-64.fr